

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Des délibérations du Conseil Municipal du 21 avril 2023

Le 21 avril 2023 à 19 H 00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET: TRAVAUX DE VOIRIE - ENTRETIEN COTE DE BANE (DCM 19/2023)

 Vu le devis de l'entreprise CHARDOT d'un montant de 3 417,75 € HT relatif à l'entretien de la Côte de Bâne;

Par 7 voix pour, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de l'entreprise CHARDOT d'un montant de 3 417,75 € HT soit 4 101,30 € TTC

Date de la convocation: 11 04 2023

Nombre de membres : 07 Nombre de présents : 07 Nombre de votants : 07

Certifiée exécutoire par le Maire Compte tenu de la transmission en Préfecture le 9 mai 2023 et de la Publication le 9 mai 2023 Fait et délibéré en séance Les jour, mois et an susdits Pour copie conforme,

Le Maire,